

En Tunisie, cinq ans après, révolution rime avec corruption

- Les caisses sont vides et le chômage gagne du terrain.
- Les doigts accusateurs pointent la corruption comme le mal national endémique.
- Critiquées, les autorités affichent leur impuissance.

REPORTAGE

A TUNIS

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Durs lendemains de révolution ! Cinq ans après avoir chassé leur dictateur, Ben Ali, les Tunisiens ne cachent pas leur perplexité, un sentiment qui mélange espoirs déçus et grosse amertume.

« *Tout le monde craint l'avenir, confie un collègue français fin observateur de la scène locale. Les gens ont l'impression de vivre au bord d'un volcan qui pourrait rugir à tout moment. Au point qu'ils sont nombreux à prier pour la santé des chefs des deux principales formations politiques alliées au gouvernement, Béji Caïd Essebsi, 89 ans (le président de la république, du parti Nidaa Tounès, NDLR), et Rached Ghannouchi, 75 ans (le président du parti islamiste Ennahda, NDLR). L'impression qui prévaut c'est que la stabilité très relative du pays repose sur l'entente raffermie entre ces deux hommes, qui paraissent au-dessus de la mêlée.* »

Cette sorte d'angoisse collective s'explique. Même si l'expérience tunisienne se détache parmi les si mal nommés « printemps arabes », les indéniables succès de ces dernières années – élections législatives démocratiques en 2011 et 2014, alternance politique au sommet de l'Etat, adoption de la Constitution la plus progressiste du monde arabe, liberté d'expression – ne peuvent cacher l'accumulation des problèmes qui minent le moral de la population. Quelques mots résumant le très palpable mal-vivre tunisien : terrorisme, brutalités policières, corruption et chômage...

« *On était mieux sous Ben Ali ! Les Tunisiens n'ont pas besoin de liberté, ils veulent la stabilité* » : ce chauffeur de taxi, comme beaucoup de ses semblables spécialisés dans la délation sous la dictature, ne fait pas dans la nuance, même s'il admet volontiers que le cercle familial autour de Ben Ali était composé de « voleurs

qui avaient dépassé les bornes ». Une semaine à Tunis convainc en tout cas d'une chose : la corruption s'impose plus que jamais comme une plaie nationale. Tous les interlocuteurs, quelle que soit leur rang, en parlent avec indignation.

Tout s'achète...

Tout s'achète en Tunisie, semble-t-il, à entendre les récriminations. Un marché public, l'exemption de taxes douanières, un certificat médical, un permis de conduire, etc. « *On peut même s'offrir un verdict judiciaire, s'exclame un haut fonctionnaire. Deux tiers des juges sont corrompus. Ils tranchent après le bakchich : des coupables sont blanchis, des innocents condamnés. Ce sont pourtant les fonctionnaires les mieux payés du pays !* »

Ex-militant des droits de l'homme devenu ministre chargé des relations avec les institutions constitutionnelles et la société civile et des Droits de l'homme, Kamel Jendoubi ne nie pas le problème. « *Oui, c'est une préoccupation générale,*

nous dit-il. L'Etat, le système mafieux de Ben Ali, s'est affaïssi, mais il n'a pas encore été remplacé. La corruption gagne du terrain, grâce au sentiment d'impunité qui aggrave le phénomène. Pendant cinq ans, depuis 2011, on s'est occupé à trouver un consensus politique, on a délaissé l'économie et l'éthique. L'offre politique ne s'articule pas autour de cette question. »

Pour y répondre, le gouvernement tente de rendre vie à l'Instance nationale de lutte contre la corruption, un office indépendant dont la présidence a été confiée en janvier à un homme au-dessus de tout

soupçon, l'avocat Chawki Tabib. Mais ce dernier se plaint déjà amèrement. Son organisme bénéficie d'un budget de 312.000 dinars annuels (près de 136.000 euros) dont les deux tiers sont affectés... au loyer de ses locaux. Il dénonce la situation dans *La Presse-Business* du 25 avril :

« *Au niveau politique et même économique, l'Instance est non désirée. La corruption a atteint un stade épidémique et plusieurs parties en profitent. (...) Dans la majorité des cas, les affaires de corruption concernent surtout des responsables de l'exécutif.* »

Sur les réseaux sociaux tunisiens, les intentions du gouvernement suscitent de lourds soupçons. L'été dernier, une forte mobilisation avait empêché l'exécutif de

faire adopter une loi sur « la réconciliation économique », jugée injuste. Il s'agissait d'être pragmatique, plaider le gouvernement, et de faire table rase du passé pour les corrompus qui se contenteraient de rendre l'argent mal acquis sous la dictature. Mais le tandem Essebsi-Ghannouchi veut relancer ce projet en l'associant à la création d'un fonds national d'indemnisation des victimes de la dictature. D'où une nouvelle levée de boucliers sur le thème : l'amnistie des voleurs sera sûrement effective, alors que l'indemnisation des victimes se fera attendre...

Grève, sit-in et manifestations

Le climat socio-économique demeure d'ailleurs sombre. Tandis que l'important secteur touristique a été frappé de plein fouet par les attentats de 2015 – les Affaires étrangères belges déconseillent toujours les voyages non essentiels en Tunisie, par exemple –, le reste de l'économie, pour ne rien dire des administrations, est affecté par de continuelles contestations, grèves et autres sit-in. Dans son ministère, Kamel Jendoubi mesure la différence entre le travail de militant et celui de ministre. « *Les partis, inexpérimentés, ne sont pas encore capables de gérer les affaires publiques. Les gens sont impatients, ils veulent des emplois. Or, nous avons déjà une fonction publique imposante, avec 650.000 personnes, soit le double du Maroc pourtant trois fois plus peuplé. Avec la raréfaction des ressources, les promesses ne peuvent être tenues. Et le fossé se creuse avec le citoyen. Qui n'hésite plus à traiter les responsables de menteurs.* »

Même l'un des acquis de la « révolution » de janvier 2011, la liberté d'expression, engendre des dérives dont d'aucuns se lamentent. « *Il y a une vraie cabale contre les homosexuels en Tunisie, nous explique Karima Souid, députée sous la Constituante (2011-2014) et désormais membre du bureau tunisien du Réseau euro-méditerranéen des droits humains, on entend sur les télévisions et les radios des propos homophobes haineux, des appels à la violence, de la part d'imams ou même d'artistes.* » L'intolérance semble partagée. Des commerçants ont affiché des pancartes « Interdits aux homosexuels » et des policiers ont posté des photos sur les réseaux sociaux les montrant armés sous le mot d'ordre « Tous contre l'homosexualité ». Des dérapages qui laissent les autorités de marbre. ■

BAUDOUIN LOOS



Moncef Marzouki

« La contre-révolution l'a emporté ! »

Président de la République entre 2011 et 2014, l'ancien opposant Moncef Marzouki, qui fut battu par le vétéran Béji Caïd Essebsi au second tour il y a deux ans, n'a pas quitté la politique. Il nous a reçus dans les locaux de son nouveau parti à Menzah 6, près de Tunis.

Avez-vous songé à prendre votre retraite ?

J'avais espéré pouvoir prendre une retraite studieuse. Je suis resté silencieux pendant un an. Mais je ne peux plus me taire. Ils reviennent ! Toujours aussi féroces. Je ne peux pas laisser le pays à ceux qui s'adonnent à la corruption et à la torture ! La même morgue, la même insolence ! J'étais un président citoyen entre 2011 et 2014. Maintenant, je suis juste un citoyen et je me bats comme tel. 300 gamins sont morts en 2011 pour la révolution. 2.000 ont été blessés. Tout ça pour rien ? Ce qui m'accable, c'est que la contre-révolution l'a emporté. Nous vivons la restauration de l'ancien régime ! Avec des gens comme le président Béji Caïd Essebsi qui étaient au service de la dictature. Ils ont instrumentalisé la démocratie en usant de nos imperfections et du syndrome des attentes déçues. Maintenant, ils cherchent à vider la Constitution de ses valeurs, notamment en promouvant une loi sur la réconciliation qui exonère la corruption. Ainsi le vol de quelques dinars est puni de prison alors que le détournement de milliards de dinars vaut l'amnistie. La corruption jouit maintenant d'une couverture démocratique. C'est inacceptable.

Comment jugez-vous les choix de votre ancien partenaire, Ennahda ?

Cette restauration est facilitée par Ennahda qui est dans la poche du nouveau régime. Les anciens ennemis se sont réconciliés contre la révolution. Or, c'est la corruption qui est à la base de la révolution. Les gens n'en pouvaient plus. J'aurais dû me montrer plus ferme s'agissant de la corruption. Et exiger la même chose d'Ennahda. Mon erreur a consisté à penser que ce parti resterait fidèle à la troïka,

avec deux partis laïques honnêtes. Mais non, dès l'été 2013 (et le coup d'Etat en Egypte contre les Frères musulmans), j'ai commencé à subodorer qu'Ennahda s'allierait avec l'ex-régime de peur que le syndrome de l'Egypte ne s'impose en Tunisie. Et maintenant, depuis 2015, Ennahda est allié avec Nidaa Tounès, qui est un parti qui constitue une couverture politique de l'ancien système.

Comment expliquez-vous que la Tunisie soit le pays d'où partent proportionnellement le plus de jeunes vers le djihad ?

Ce sont tous des enfants de Ben Ali ! Ils sont nés entre 1989 et 1995. C'était une dictature extrêmement répressive, violente et mafieuse. La société, très politisée, a réagi de manière hétérogène. Tout un courant a lutté par des moyens démocratiques ; et un autre a développé un rejet qui s'est traduit par la violence djihadiste, d'autant que le régime était perçu comme anti-islam. La première attaque djihadiste, contre la synagogue de Djerba, date de 2002, et il y a eu ensuite d'autres prémices. La réponse de type Daesh a encore beaucoup d'avenir. Surtout quand on voit le retour de la dictature en Egypte, le maintien d'Assad en Syrie. Terrorisme et dictature se nourrissent mutuellement. J'ai beaucoup réfléchi durant mon mandat à une stratégie globale contre le terrorisme, qui inclut des facteurs complexes et passe par la lutte pour le développement économique, contre la corruption, la torture, et aussi par la rééducation, par le dialogue avec les salafistes. On m'a reproché d'en avoir reçu à la présidence, mais c'était justement dans le cadre de cette stratégie. C'est un combat difficile, à long terme. Le régime actuel se contente de la répression à la Ben Ali. On n'apprend pas de nos erreurs et cela m'accable.

Durant votre mandat, la torture n'a pas été éradiquée...

A l'époque, je disais aux chefs de la sécurité qu'on ne vaincrait pas le terrorisme par la torture et que je ne la couvrirai jamais. On a d'ailleurs assisté à une baisse fantastique des cas de torture. Je demandais

en vain à Radhia Nasraoui, l'avocate spécialisée, de me procurer des cas. Dès mon départ, les cas se sont multipliés. On se montre incapable de juger les anciens tortionnaires, qui restent impunis. Et l'actualité inquiète, comme le cas de ce Hamza, 15 ans, qui a été tué par la police à Enfidha, en janvier. Il avait été tabassé dans un fourgon, et il est décédé le lendemain. Je ne me suis pas battu pendant 30 ans pour que la police tue des gamins.

Cela fut-il une erreur de prendre le poste de président de la République en 2011 alors que l'essentiel des pouvoirs était dévolu au Premier ministre ?

Ce partage du pouvoir était imposé par le scrutin du 23 octobre 2011, la première élection libre de notre histoire, qui avait vu Ennahda emporter 89 sièges et mon parti 29. Nous avons donc fait une « troïka » avec un troisième parti. C'était inédit. Elle a engendré beaucoup de frustrations. Nous n'avons pas avancé en matière de justice transitionnelle, ni dans la lutte contre la corruption. Le pays s'est toutefois doté d'une nouvelle constitution consensuelle, il a tenu de nouvelles élections en 2014, et la paix civile a été maintenue. Hélas, nous n'avons pas pu régler les problèmes socio-économiques, mais qui aurait pu le faire ? ■

Propos recueillis par
B.L.

BIOGRAPHE EXPRESS

L'opposant devenu président

Docteur en médecine interne, neurologie et santé publique, Moncef Marzouki est vite devenu un opposant acharné à la dictature. Notamment président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, il s'illustrera en se présentant contre Ben Ali à une présidentielle sans être autorisé à le faire. Après la dictature, il est désigné président par l'Assemblée constituante en 2011 puis est battu en 2014 au second tour du scrutin au suffrage universel.

B.L.

l'avocate Radhia Nasraoui, infatigable contre la torture

C'est le monde à l'envers ! Radhia Nasraoui, cette avocate spécialisée dans la défense des droits de l'homme, la bête noire de la dictature de Ben Ali, jouit dorénavant d'une garde policière rapprochée. Il faut l'avoir vue naguère dans son modeste appartement de banlieue, lorsqu'il était cerné par les sbires du régime maintenant déchu, raconter les harcèlements subis, son cabinet dévasté par des inconnus, etc., pour saisir le sel de la nouvelle situation.

« Il y a des menaces de mort d'extrémistes islamistes contre moi et mon mari (Hamma Hammani dirige un parti de la gauche radicale), dit-elle comme pour s'excuser. Pourtant, j'ai toujours défendu et souvent gratuitement les personnes accusées de terrorisme par l'ex-régime. J'ai dénoncé la torture qu'ils subissaient et les peines de mort prononcées. »

La torture. Si quelqu'un incarne la lutte contre cette pratique policière avilissante, c'est bien Radhia Nasraoui. Qui avait entre autres fondé l'Association de lutte contre la torture en Tunisie (OCTT) en 2003, au grand dam du régime despotique d'alors. Le problème, c'est que la lutte n'est pas terminée. La torture ne s'en est pas allée avec la dictature. Elle revient même plutôt en force.

Kamel Jendoubi, ancien militant infatigable des droits humains devenu ministre, estime pourtant que les choses ont bien évolué : « Avant, nous dit-il, la torture, c'était un système de gouvernement, la gestion par la peur et par la soumission. Maintenant, ce n'est plus le cas. Mais des pratiques sont demeurées en place. Sans dimension systémique, sans volonté de reprendre la pratique généralisée. Pour s'y attaquer, il faut mettre fin à l'impunité, œuvrer à la sensibilisation, une mise à niveau. On a commencé mais cela prend du temps. »

Radhia Nasraoui conteste cette analyse. « S'ils avaient eu la volonté d'éradiquer la torture, ils auraient pu le faire. Personne n'a essayé ! Ils nient, comme avant. On parle juste de "mauvais traitements". De crise cardiaque quand un décès survient.

Les policiers savent qu'ils jouissent de l'impunité. Très peu de cas aboutissent devant la justice. Les gens ne portent d'ailleurs plus plainte, ils savent que c'est voué à l'échec. Je m'en voudrais de généraliser : il y a des juges d'instruction intègres et des policiers qui font très bien leur métier. Mais l'administration peut aussi saboter une enquête en dissimulant au juge les noms des policiers tortionnaires en cause. Si cela continue comme c'est repar-

ti, cela va être l'horreur. A l'OCTT, on reçoit des gens qui portent des traces de torture, même des enfants, des femmes, des personnes âgées. »

Bakchich en prison

L'avocate se montre également intarissable sur la corruption des juges - « pas tous », insiste-t-elle. « Même le président de la Cour de cassation, Khaled Ayari, l'a dit récemment à la radio : nous avons beaucoup de corruption au sein de la justice. Il a même été décidé de punir des dizaines de magistrats il y a quelques jours, c'est vous dire ! Même chose dans le cas des prisons : le "couffin" devient payant, c'est-à-dire que, souvent, les gens qui ont le droit d'apporter des victuailles à leurs proches emprisonnés doivent payer un bakchich pour faire entrer leur colis. »

Radhia Nasraoui ne changera jamais. Ce petit bout de femme, 62 printemps tout de même, reste sur la brèche en permanence. Son téléphone portable sonne toutes les trois minutes. Elle ne répond pas toujours. « Je suis fatiguée, je reviens de Bizerte où j'ai passé l'après-midi au tribunal. » Fatiguée mais d'attaque. Et populaire : pendant l'interview, dans le salon d'un grand hôtel tunisois, au moins une dizaine de personnes sont venues la saluer. Avec un regard où perçait l'admiration. ■

B.L.

INITIATIVE

« Fikra », pour aider la Tunisie oubliée

Il y a des Tunisiens qui bougent. Amina Ben Fadhl, 38 ans, fait partie de ceux-là. Elle est de celle qui a accueilli la révolution de 2011 avec enthousiasme. Pour mieux rebondir en cherchant comment se rendre utile dans des régions, celles de l'intérieur, délaissées par le pouvoir central depuis toujours.

« On a lancé cette association, Fikra (« idée » en arabe) car nous étions convaincus que la révolution provenait d'une demande de justice sociale, raconte-t-elle dans son bureau à Tunis. La presse parlait des régions comme Gafsa, Kasserine, Sidi Bouzid. Nous, on est allé voir plus au Nord, dans les montagnes rurales de l'Ouest, très isolées. Ma mission consiste à visiter les villages et les bourgs les plus reculés. Là-bas, on ne voit jamais venir

personne. » Gouvernorats concernés : Jendouba, Le Kef, Beja et Siliana.

Le principe promu par Fikra (1) est simple et porteur : « Nous n'arrivons pas avec une valise pleine de solutions. Nous sommes plutôt à l'écoute de la population, c'est une approche participative, une manière de combattre l'assistanat, cette tendance des citoyens à attendre de l'Etat qu'il vienne leur prodiguer ce qu'il leur manque. On leur demande leurs idées pour avancer. On veut les convaincre de devenir les catalyseurs de leur propre changement. Et cela marche ! On les rencontre, on évalue le projet selon des critères de faisabilité, durabilité, intérêt, motivation. »

Viennent ensuite les étapes concrètes, le financement et l'encadrement. Plus de quarante projets sont en route depuis trois ans. Création de ruches, d'un centre de formation et d'innovation artisanale, d'une

caravane pédagogique scolaire des arts, d'un élevage de poulets, forage d'un point d'eau, production d'huiles essentielles, etc. Chaque fois, Fikra engage des formateurs professionnels qui encadrent les projets. Quant à l'argent nécessaire - 10.000 euros par projet, en moyenne - il vient de fondations européennes dont la Fondation Roi Baudouin. Cela dit, Fikra cherche encore des partenaires pour continuer son activité. Amina Ben Fadhl ne cache pas ses motivations politiques. « On combat en fait l'extrémisme et l'immigration clandestine vers l'Europe. Ces gens ne demandent qu'à vivre chez eux, de manière digne. Quand on ne peut faire manger ses enfants à leur faim, il suffit d'un peu d'endoctrinement pour faire basculer des jeunes dans la violence. »

B.L.

(1) www.fikra-tounisiya.org/

politique Compromis à la belge et à la tunisienne

Le compromis à la belge, vous connaissez ? C'est la question que certains intellectuels belges ou belgo-tunisiens ont voulu poser aux Tunisiens, du moins à la société civile tunisienne. Dans ce but, la très belge *Revue nouvelle* s'est unie avec l'Association des démocrates tunisiens au Benelux, avec le centre de recherches Carrep et avec le Forum Al-Jahedh pour tenir dans le centre de Tunis, les 28 et 29 avril, un colloque original autour de « l'art de gouverner par compromis ». Il a réuni, outre les visiteurs de Belgique, une imposante brochette de membres de la société civile locale.

La pertinence du thème choisi s'est rapidement imposée. La Tunisie, certes toute jeune démocratie, présente en effet néanmoins avec la Belgique certaines similitudes, comme la taille du pays et le nombre de ses habitants, ainsi que le système électoral à la proportionnelle qui oblige des factions parlementaires à s'unir pour composer une majori-

té. Les explications du directeur du Crisp, Jean Faniel, sur la « pilarisation » belge furent donc les bienvenues pour montrer comment les piliers de la société, ses tendances chrétienne, libérale et socialiste, ont dû s'adonner au compromis par la négociation et cela dans maintes sphères, qu'elles fussent politique, syndicale, éducationnelle ou autre.

Matthias El Berhoumi (Université de Saint-Louis à Bruxelles) développa d'ailleurs un exemple frappant de compromis, celui que l'histoire de la Belgique retint sous le nom de « Pacte scolaire », en 1958. Il pacifia une « guerre scolaire » entre les partisans de l'enseignement de l'Etat et les adeptes de l'enseignement catholique. Ces négociations, apprit le public, durèrent trois mois et furent menées par une commission qui n'avait aucune base légale. Celle-ci délibéra de manière confidentielle, une absence de transparence qui n'empêcha pas la conclusion d'un accord durable.

Pour les Tunisiens présents,

l'analogie n'en devenait que plus frappante : en 2013, en proie aux démons de la « fitna » (division, anarchie), le pays ne dut son salut qu'au sursaut de sa vibrante société civile qui vint au secours du gouvernement et du parlement aux abois. Résultats : une entente facilitée sur le texte qui fâchait, celui d'une nouvelle Constitution à adopter. A l'époque, ce qu'on appela le « quartet » (la fédération patronale, le syndicat UGTT, la Ligue des droits de l'homme et l'ordre des avocats) contribua à aplanir les différends lors d'un dialogue national dont la réussite lui valut rien moins que le prix Nobel de la paix 2015...

En 2013, le pays ne dut son salut qu'au sursaut de sa société civile qui vint au secours du gouvernement

Invités à s'exprimer, les Tunisiens de diverses associations ont apporté leur éclairage, l'un notant par exemple que l'intervention du « quartet » à l'été 2013

- et le compromis... à la tunisienne alors forgé - n'a peut-être pas permis d'éviter une peu probable guerre civile mais bien sans doute un putsch qui eût pu tenter des milieux policiers ou militaires. Et cela en trouvant une sortie honorable pour toutes les parties, laïques comme islamistes, alors que le cas voisin, celui de la Libye, prouve chaque jour l'acuité des problèmes dans la région.

Lors du dernier débat, un homme vola la vedette à tout le monde : le maire adjoint d'Et-tadhamen, le plus misérable des quartiers excentrés de Tunis avec ses 500.000 habitants. Désigné à ce poste faute d'élections depuis 2011, Mounir El-Arabi était venu pour témoigner de l'absence totale, dans sa commune, de compromis, de dialogue autre que celui, creux, avec les associations d'une société civile décrite comme défaillante, à l'image de l'Etat. Un cri montrait l'étendue du travail à entreprendre. ■

B.L.